



Haut Commissariat à la Réconciliation
et au Renforcement de l'Unité Nationale



REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

N° 39/CO/HCRRUN

Lomé, le 02 FEV 2018

Communiqué

Le HCRRUN a démarré le 12 décembre 2017 passé, la prise en charge médico-psychologique et l'indemnisation des victimes vulnérables conformément aux recommandations de la CVJR, qui se poursuivront à partir du 12 février 2018.

Cette étape sera toujours consacrée aux victimes vulnérables de Lomé-Commune et dont les noms ont été rendus publics depuis le 30 novembre 2017.

Les victimes concernées seront contactées par téléphone et chacune sera informée de la date précise de son passage et du lieu de la prise en charge.

Par ailleurs, le HCRRUN demande aux victimes dont les noms ne sont pas encore publiés et qui n'ont pas été contactées de ne pas faire le déplacement dans ses bureaux ou sur les lieux de la prise en charge et des indemnisations.

Le HCRRUN remercie les victimes pour leur compréhension et salue encore leur patience dans l'attente de leur tour d'indemnisation.

Fait à Lomé, le 02 février 2018



Pour le HCRRUN


La Présidente

Vivre ensemble, ... une nécessité !